

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE ET
LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BRESSE NORD INTERCOM'

Délibération n°2022-60
Séance du 06 septembre 2022

Le six septembre deux mille vingt-deux à 19 heures 00, les membres du conseil communautaire de Bresse Nord Intercom', convoqués conformément à la loi, se sont réunis à la salle des fêtes de TORPES

Nombre de Membres :

- Présents au Conseil : 24
- En exercice : 27
- Qui ont pris part à la délibération :
25
- Pouvoirs : 1

Etaient présents : Régis GIRARDEAU, Jean-Luc BERLAND, Guy BOUCHARD, Jean-Luc CANET, Gérard CLAIROTTE, Brigitte DAVID, Philippe DUC, Marie-Françoise GAROT, Julien GANDREY, Julien GAUTHEY, Rémy GAY, Nathalie GRAS, Aline GRUET, Jean-Marc GUIGUE, Dominique HUGONNOT, Nicolas JACQUINOT, Claudette JAILLET, Jean-Joël JOLY, Robert MICONNET, Philippe PAGE, Philippe PRIN, Véronique RAGONDET, Dominique ROY, Catherine SAGNARD

Date de
Convocation : 30 aout 2022

Excusés ayant donné procurations : Pierre CARLOT ayant donné pouvoir à Claudette JAILLET

Date d'affichage : 30 aout 2022

Etaient absents excusés : Joël MARTIN, Gérard CLAIROTTE

Secrétaire : Claudette JAILLET

PASSAGE A LA M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL et la DGFIP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux. Ce référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics.

Ce référentiel permet d'assouplir certaines règles notamment en matière de pluri annualité, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues. Le passage à la M57 impliquera l'adoption d'un règlement budgétaire et financier, en cours d'élaboration et qui sera soumis à la Commission Finances avant une délibération ultérieure.

Vu le courrier de la DGFIP portant avis favorable du SGC pour le passage à la nomenclature M57 au 01/01/2023.

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE le passage à la M57 pour le budget principal et les budgets annexes
au 1er janvier 2023**

En séance les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La secrétaire de séance
Claudette JAILLET




Le président,
Régis GIRARDEAU

